



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

À une séance extraordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue au 1, chemin de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec, le 3 octobre 2022 à 16h00 et à laquelle sont présents :

Aux conseillers(ère) Thomas Lavoie, Denis Beauchamp et France Nicolas

Sont absents : Nancy Lafleur, Luc Beauchamp et James Gauthier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Carol Fortier.

Jason Carrière, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

Le directeur général et greffier-trésorier informe le conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du Code municipal.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de l'assemblée ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Acceptation de la soumission d'Asphalte Raymond ;
- 4- Embauche d'une ressource au poste d'adjoint(e) administratif ;
- 5- Fête de Noël ;
- 6- Période de question ;
- 7- Levée de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2022-11-196**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BEAUCHAMP

**ET RÉSOLU :**

Que la séance soit ouverte.

**NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2022-11-197**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BEAUCHAMP

**ET RÉSOLU :**

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

**NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**3. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION D'ASPHALTE RAYMOND**

**2022-11-198**

**CONSIDÉRANT** la condition cahoteuse d'une section du chemin Côte Azélie près du Centre de méditation Vipassana de l'Est du Canada ;



## Procès-verbal de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours

**CONSIDÉRANT** que les travaux relatifs aux installations septiques du Centre de méditation Vipassana de l'Est du Canada sont complétés ;

**EN CONSÉQUENCE :**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

**ET RÉSOLU :**

Que ce Conseil accepte le prix d'Asphalte Raymond au montant de 5 840.00 \$ plus taxes, afin de procéder aux travaux de pavage nécessaires.

Et que ce Conseil autorise le directeur général à acquitter les coûts relatifs à ces travaux.

*Le directeur général et greffier-trésorier émet un certificat de crédit à cet effet.*

**NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

4. **EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE AU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

5. **FÊTE DE NOËL**

**2022-11-199**

**CONSIDÉRANT** le désir du conseil municipal de maximiser la participation à la traditionnelle fête de Noël et d'y inviter tous nos citoyens ;

**CONSIDÉRANT** la possibilité d'utiliser la nouvelle infrastructure (le dôme) qui se trouve sur le terrain municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

**ET RÉSOLU :**

Que ce Conseil municipal autorise la participation des petits enfants ayant un grand-parent résidant sur le territoire de la Municipalité.

**NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2022-11-200**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

**ET RÉSOLU :**

Que l'assemblée soit et est levée à 19h29.

**NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**Adoptée à l'unanimité.**

.....Carol Fortier.....  
Carol Fortier  
Maire

.....Jason Carrière.....  
Jason Carrière  
Directeur général et greffier-trésorier